

CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE

La garantie sur les appareils commercialisés par les entités du groupe TALASSA est de 2 ans hors consommables, hors accessoires et hors main d'œuvre. Si toutefois des défauts dus à un vice, soit de fabrication, soit des matériaux, devaient apparaître, TALASSA prendrait en charge la réparation de la ou des pièces en cause. Si le produit n'est pas considéré comme réparable par TALASSA, le produit ou sa pièce défectueuse sera échangé pendant la période de garantie.

Conditions de la garantie

La garantie prend effet à compter de la réception dans nos locaux d'un exemplaire de cette carte de garantie complétée et signée accompagnée de la facture sous réserve de son expédition à TALASSA dans les 15 jours suivant la date d'achat ou de la date du compte rendu de mise en service effectuée par le technicien mandaté par la société TALASSA.

En cas de dysfonctionnement, contacter notre SAV soit par téléphone, soit par e-mail en mentionnant le modèle d'appareil et son numéro de série.

La garantie implique le respect du montage, de l'entretien et de l'utilisation de l'appareil selon l'ordre et les instructions techniques décrits dans la notice technique d'installation fournie avec l'appareil. La garantie ne s'applique qu'aux appareils et exclut les consommables (cartouches, sels, résines, lampes, joints) et accessoires (adaptateurs, joints, raccords, flexibles, manomètres, interrupteurs, lampes témoin, fusibles, cordon secteur).

Cas où la garantie ne s'applique pas

- La machine n'a pas été vendue dans son emballage d'origine.
- Intervention directe pour réparation sans accord préalable du SAV sur les appareils ou pièces détachées. (Hors société mandatée par la société TALASSA).
- Mauvaise utilisation, non conforme à la notice, et toute autre modification ou adaptation.
- Dommages causés par une cause extérieure à l'appareil, comme chute de l'appareil, surtension électrique, foudre, orage, incendie, tempête, catastrophe naturelle, dégât des eaux, introduction de tout corps étranger ou animal dans l'appareil, percement mal étanché, mauvais raccordement de l'appareil (tube, flexible, raccord...) en dehors des normes, DTU et règles de l'art.
- Dommages survenus en cours de transport ou en magasin
- Matériel d'exposition
- Installation dans un pays autre que celui de l'achat.
- Installation sur une canalisation ne recevant pas l'eau distribuée par un réseau public d'eau potable.
- Installation sur une canalisation non protégée du gel ou exposée à des températures extrêmes (voir notice d'installation).
- Installation sur une canalisation où la pression est supérieure à 3 bars.
- Raccordement électrique de l'appareil sur une source de courant non appropriée autre que 230-240 V alternatif.
- En cas de cession de l'appareil à une tierce personne même à titre payant (contacter alors la société TALASSA afin d'établir une nouvelle garantie)

Consignes de sécurité dépendantes de la garantie

Lire attentivement ci-dessous, les instructions avant d'utiliser l'appareil et les garder à portée de main pour les consulter ultérieurement si nécessaire.

L'appareil électrique émet un léger rayonnement magnétique. Les porteurs d'un stimulateur cardiaque constatant des anomalies doivent s'éloigner de l'appareil et consulter leur médecin.

Ne pas chercher à démonter, ni à modifier l'appareil : celui-ci contient des éléments haute tension et d'autres parties dont la température est extrêmement élevée : il y aurait alors danger de brûlures, d'incendie ou d'électrocution.

Choix de l'emplacement de l'appareil

Ne pas placer l'appareil à proximité d'alcool, de diluant ou de toute autre substance inflammable. Un contact entre de tels produits et les parties électriques internes de l'appareil pourrait provoquer un incendie ou une électrocution. Placer l'appareil sur une surface plane, solide, non exposée aux vibrations et pouvant supporter son poids. Ne pas placer d'objets autour de la fiche du cordon d'alimentation pour pouvoir la débrancher rapidement de la prise à tout moment. S'assurer que l'humidité relative de la pièce est comprise entre 20% et 80%. Eviter d'exposer l'appareil à la lumière directe du soleil.

Alimentation électrique

Ne pas endommager ou modifier le cordon d'alimentation ou la fiche. Ne pas poser d'objets lourds sur le cordon d'alimentation. Ne pas non plus tirer dessus, ni lui imposer de courbure excessive. Ces actions risqueraient de provoquer un dommage électrique suivi d'un incendie ou d'une électrocution. Il y a danger d'électrocution si vous branchez ou débranchez la fiche avec des mains mouillées. Ne pas surcharger la prise murale avec un nombre excessif d'appareils électriques, ceci pouvant provoquer un incendie ou une électrocution. L'appareil doit être branché sur une prise secteur standard 230 V CA, 50/60 Hz, à deux broches.

N'utilisez que l'alimentation électrique indiquée sur l'étiquette de la vanne ou du transformateur pour éviter qu'un incendie ou une erreur de fonctionnement ne se produise. Si vous ne connaissez pas le type d'alimentation dont vous disposez, contactez la compagnie qui vous fournit votre électricité.

Ne pas laisser le cordon d'alimentation à proximité d'objets émettant de la chaleur. Le revêtement externe du cordon peut fondre et provoquer un incendie ou une électrocution. S'assurer que le cordon d'alimentation est entièrement étendu et ne présente pas de noeud lorsque l'électricité passe. Des noeuds ou des torsions dans le cordon risquent de provoquer un incendie ou une électrocution.

ATTENTION : Pendant les orages, mettre l'appareil hors tension et débrancher le cordon d'alimentation de la prise de courant (veuillez noter que toute information mise en mémoire peut être effacée lorsque vous mettez l'appareil hors tension). Mettre l'appareil hors tension et débrancher le cordon d'alimentation si l'appareil n'est pas utilisé pendant une période prolongée, les vacances par exemple. Au retour de cette période, faire une régénération manuelle et il est conseillé de faire une désinfection des résines (pour adoucisseurs). En cas d'accumulation de poussière sur la fiche du cordon d'alimentation connectée à la prise secteur, débrancher l'appareil et nettoyer la fiche à l'aide d'un chiffon propre et sec. Ne pas brancher l'appareil sur une prise utilisée également par d'autres appareils tels que climatiseur, appareils ménagers ou hi-fi. Ces appareils génèrent des bruits électriques qui peuvent interférer avec le fonctionnement de votre appareil.

Manipulations

Ne pas laisser tomber d'objet métallique dans l'appareil. Ne pas non plus renverser de liquide ni aucune substance inflammable. En entrant en contact avec les zones haute tension internes, ils pourraient provoquer un incendie ou une électrocution. Si l'un de ces objets tombe dans l'appareil ou si un liquide est renversé dessus, mettre immédiatement l'appareil hors tension et débrancher le cordon d'alimentation de la prise secteur avec les mains sèches. Puis contacter notre SAV.

Ne pas utiliser de produit aérosol au contenu inflammable à proximité de l'appareil. Si le gaz qu'il contient venait au contact de l'un des composants électriques internes de l'appareil, il y aurait danger d'incendie. L'appareil contient des composants haute tension. Si vous accédez à l'intérieur de l'appareil, veiller à ne pas laisser d'objets métalliques, entrer en contact avec les composants internes de l'appareil au risque de provoquer des brûlures ou une électrocution. Eviter d'exercer une pression exagérée sur le capot, la trappe et le tableau de bord au risque de les endommager et/ou de se blesser. Ne jamais soulever l'appareil par l'une des connections hydrauliques ou électriques.

Entretien

Effectuer uniquement les procédures d'entretien décrites dans la notice. Si d'autres opérations d'entretien sont nécessaires, s'adresser à notre SAV.

Nettoyer l'appareil régulièrement. L'accumulation de poussière peut empêcher l'appareil de fonctionner correctement.

TALASSA encourage vivement chaque utilisateur à contracter un contrat d'entretien auprès des sociétés agréées.

TALASSA

232, rue Marcel Mérieux – 69530 Brignais

Tél : 04 72 31 18 91

Fax : 04 72 31 78 44

Mail : info@talassa.fr

TALASSA Sarl au capital de 300 000 euros - RCS Lyon 492 442 991- N° TVA intracommunautaire FR 704 924 429 91

